

# Plateforme PME à l'intention des candidats à la chefferie du Parti conservateur du Canada



JUILLET 2022

**FCEI**  
FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
*En affaires pour vos affaires.*



## Plateforme PME à l'intention des candidats à la chefferie du Parti conservateur du Canada

L'exploitation d'une PME n'est pas facile. Les propriétaires n'ont pas de vacances, de congés payés, ni de fonds de retraite. Ils doivent également gérer de la paperasse compliquée, travailler de longues heures et relever sans cesse de nombreux défis. La pandémie n'a pas facilité les choses, et beaucoup de PME en ressentiront les effets négatifs pendant de longues années.

Malgré tout, nos membres propriétaires de PME aiment ce qu'ils font et leur travail enrichit nos communautés. Dans cette course à la chefferie, de nombreux entrepreneurs évaluent le programme de chacun des candidats pour voir quelles mesures ils comptent prendre pour soutenir la réussite actuelle et future des PME.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) représente 95 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les provinces. Elle est exclusivement financée par ses membres et oriente ses stratégies à partir de sondages

réalisés régulièrement auprès d'eux sur divers enjeux. Nos membres espèrent que les plateformes de tous les candidats à la chefferie du Parti conservateur du Canada, dont la vôtre, assureront la réussite des PME.

La Plateforme PME de la FCEI met de l'avant nos recommandations pour soutenir le démarrage et la croissance des PME. Nous vous demandons de les inclure dans votre propre plateforme afin d'envoyer un signal fort indiquant que vous appuyez les propriétaires de PME de tout le pays.

### Voici un résumé de nos recommandations :

- 1- Ne pas augmenter **les coûts d'exploitation** des PME
- 2- Mettre en place des politiques pour remédier aux **pénuries de main-d'œuvre**
- 3- Aider les PME les plus durement touchées à **rembourser leurs dettes COVID-19**
- 4- Trouver un moyen de **réduire les frais de carte de crédit** des petits commerçants
- 5- **Alléger le fardeau administratif**
- 6- Établir un échéancier de retour à **l'équilibre budgétaire**
- 7- Aider les PME à faire face aux **perturbations de la chaîne d'approvisionnement**



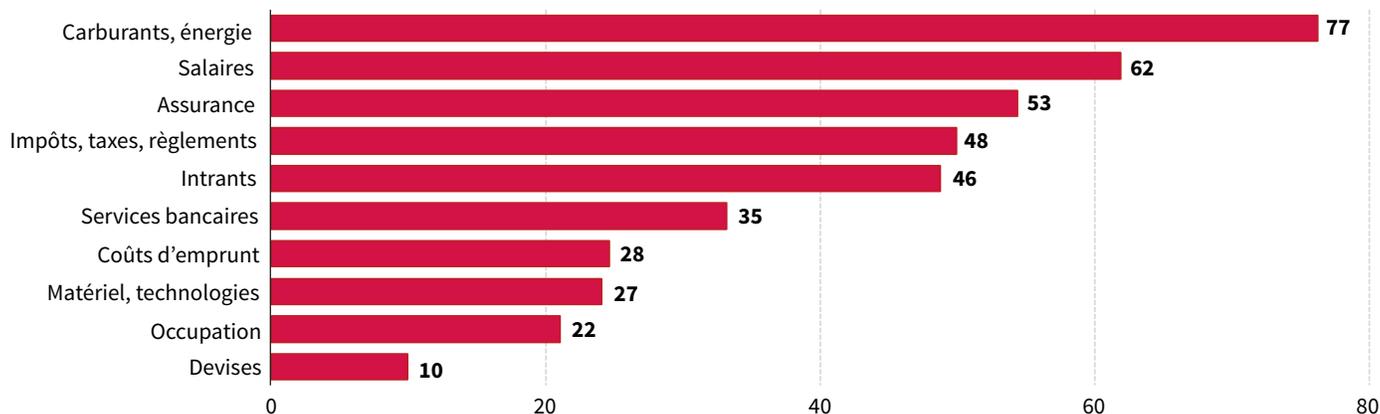
Les paragraphes ci-dessous décrivent brièvement certains enjeux prioritaires de nos membres. Nos recommandations sont résumées à la fin.

## 1 - Ne pas augmenter les coûts d'exploitation des PME

Il s'agit de la priorité n° 1 de quatre propriétaires de PME sur cinq. En effet, **81 %** de nos membres disent que ne pas augmenter les coûts d'exploitation des PME est leur principale préoccupation en 2022. Nos membres sont confrontés à plusieurs hausses des coûts (**Figure 1**). Il faut donc s'assurer que toute future mesure législative n'augmente pas davantage les coûts d'exploitation des PME.

**Figure 1**

Parmi les coûts d'intrants suivants, lesquels posent actuellement des problèmes à votre entreprise?



Source : FCEI, sondage *Les perspectives de votre entreprise – Juin 2022*, du 2 au 14 juin, résultats finaux, n = 700.

Maintenant que la pandémie laisse place à la reprise, les décideurs politiques doivent rester conscients du besoin de soutenir les PME en n'augmentant pas les taxes sur la masse salariale ni d'autres taxes/impôts et frais étant donné leur fragilité financière actuelle. Ce que veulent les propriétaires de PME, c'est un engagement clair de ne pas augmenter les taxes/impôts. Il est aussi important de ne pas créer de nouveaux programmes qui augmenteraient les taxes sur la masse salariale et les coûts d'exploitation.

### Recommandations pour baisser les coûts d'exploitation des PME

- Appliquer le taux PME fédéral à la première tranche de 600 000 \$ de revenus au lieu des 500 000 \$ actuels.
- Réduire le taux fédéral d'imposition des petites entreprises de 9 % à 8 %.
- Abolir la taxe sur le carbone ou au moins la geler à son niveau actuel.
- Geler l'imminente augmentation des cotisations au RPC ou mettre en place un rabais destiné aux PME.
- Instaurer le partage des cotisations d'assurance-emploi à 50-50 entre employeur et employé.
- Augmenter à 1 M\$ le plafond de l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) pour toutes les entreprises non agricoles.
- Faciliter la répartition des revenus entre les conjoints pour les propriétaires de PME.



## 2 - Mettre en place des politiques pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre

Les pénuries de main-d'œuvre existaient déjà avant la pandémie au Canada, mais elles ont été aggravées par celle-ci. Il faudra un plan pour remédier à ce problème qui frappe tout le Canada. Notre rapport, *Retour en force des pénuries de main-d'œuvre*, montre que **55 %** des PME sont touchées par les pénuries de main-d'œuvre. Par ailleurs, près des deux tiers (**63 %**) d'entre elles déplorent un manque de candidats ayant les compétences adéquates, et **52 %** ne trouvent carrément pas de candidats pour pourvoir leurs postes vacants. Bien que les hausses de salaire soient souvent présentées comme étant la solution, **47 %** des PME qui ont pris cette mesure n'ont pas réussi à attirer de candidats. Beaucoup de chefs de PME ont eu plus de succès en utilisant d'autres solutions pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, y compris l'automatisation et l'embauche via le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) (**Figure 2**).

Figure 2

	Taux d'utilisation	Taux de succès
Investissement dans l'automatisation	<b>33 %</b>	<b>81 %</b>
Recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires	<b>16 %</b>	<b>52 %</b>
Flexibilité accrue des heures de travail	<b>70 %</b>	<b>38 %</b>

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – Septembre 2021, 9 au 27 septembre 2021, résultats finaux, n = 1 048.

La pandémie a changé la relation entre les employeurs et les employés et a poussé les travailleurs à quitter certains secteurs. Près de **24 %** des PME disent que la pandémie a conduit leurs employés à changer de secteur. Cette tendance est encore plus marquée dans les entreprises des services sociaux (**37 %**) et de l'hébergement/restauration (**48 %**). Les PME font le maximum pour attirer les travailleurs, mais les politiciens doivent aussi adopter des mesures qui permettront d'accroître la productivité et faciliteront l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs sans imposer des coûts d'embauche excessifs.

**Il n'y a pas de solution miracle, mais les propriétaires de PME ont besoin d'un plan clair pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre qui sévissent au Canada.**

### Recommandations pour aider les PME à faire face aux pénuries de main-d'œuvre

- Améliorer et simplifier les processus d'immigration afin de faire venir plus rapidement davantage de travailleurs étrangers au Canada en s'assurant qu'ils correspondent bien aux postes à pourvoir.
- Stimuler l'automatisation avec des programmes adaptés ou des crédits d'impôt.
- Mettre en place un congé de cotisations à l'assurance-emploi pour le recrutement de jeunes, d'aînés et/ou de personnes issues d'autres groupes sous-représentés.
- Faire en sorte que l'assurance-emploi ne dissuade pas le retour au travail.
- Ajouter des crédits d'impôt pour la formation des travailleurs, surtout la formation informelle en entreprise.

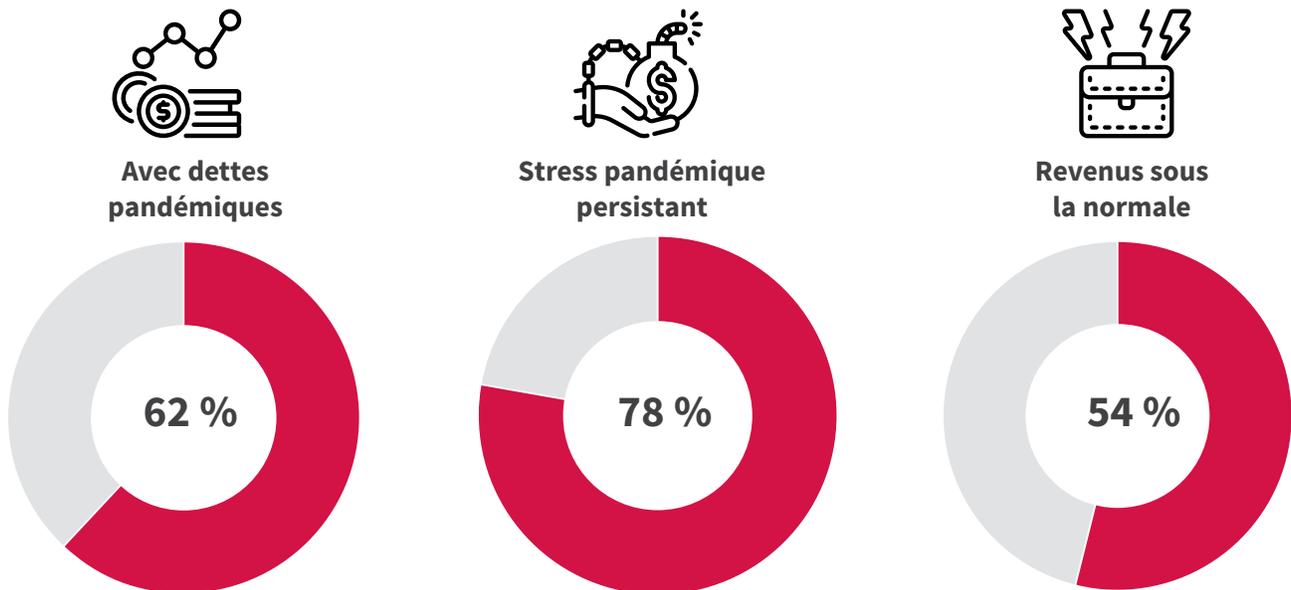


### 3 - Aider les PME les plus durement touchées à rembourser leurs dettes COVID-19

Il faut garder à l'esprit que les PME ont essuyé le pire de la pandémie en termes de coûts. Elles ont accumulé en moyenne 160 000 \$ de dettes COVID-19. Tout au long de la pandémie, la FCEI a régulièrement mis à jour son Tableau de suivi de la santé des PME pour illustrer leur état. Nos dernières données montrent que les PME ressentent encore les effets de la pandémie : **54 %** d'entre elles ont des revenus sous la normale et **62 %** ont des dettes liées à la pandémie. Plus de trois quarts des propriétaires de PME déclarent être encore sous le stress de la pandémie (**Figure 3**). Par conséquent, des politiques doivent être mises en place pour aider les PME les plus durement touchées à faire face à leurs dettes liées à la COVID-19.

Figure 3

Situation des PME au Canada



Source : FCEI, résultats préliminaires du sondage *Votre voix* – Juin 2022, résultats du 9 au 14 juin 2022, n = 2 353.

### Recommandations pour aider les PME les plus durement touchées à rembourser leurs dettes COVID-19

- Augmenter à au moins 50 % la portion des prêts du CUEC pouvant être transformée en subvention.
- Inclure une portion subvention dans les autres programmes d'aide fédéraux COVID-19, par exemple le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT).
- Reporter l'échéance de remboursement des prêts du CUEC pour une année de plus (jusqu'en décembre 2024).
- Trouver des solutions pour soutenir les nouvelles entreprises qui étaient exclues du CUEC.

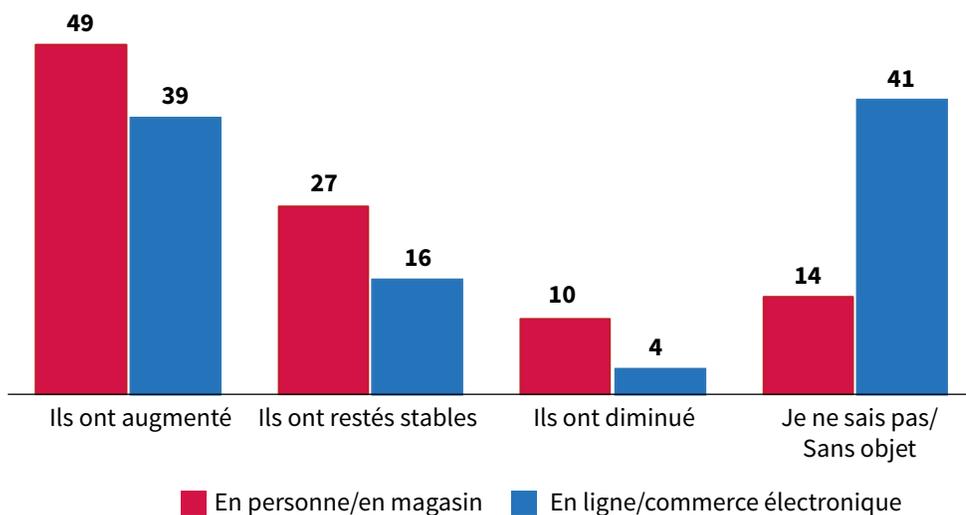


## 4 - Trouver un moyen de réduire les frais de carte de crédit des petits commerçants

L'histoire de l'industrie des cartes de crédit est remplie d'augmentations des coûts, de frais déguisés, de contrats portant à confusion et de fraude touchant les consommateurs. C'est une industrie complexe et opaque pour la plupart des chefs de PME.

Figure 4

D'une manière générale, dans quelle mesure vos frais de carte de crédit ont-ils changé au cours des 3 dernières années? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur les cartes de crédit et de débit, 10 au 25 juin 2021, résultats finaux, n = 4 339.

Bien que les cartes de crédit présentent des avantages pour les consommateurs et les entreprises, elles imposent des coûts élevés aux petits commerçants. Bien que la croissance accélérée des paiements en ligne/par carte et de leurs coûts associés ait un impact sur les PME, il n'est pas réaliste pour elles de refuser ce moyen de paiement. Plus des trois quarts des propriétaires de PME (78 %) sont d'avis que les taux et les frais de traitement des paiements par carte de crédit en vigueur actuellement ne sont pas abordables pour leur entreprise, et près de la moitié ont vu leurs frais de carte de crédit augmenter ces trois dernières années (Figure 4). C'est pourquoi nous vous incitons ainsi à vous engager à réduire le coût global moyen des frais d'interchange assumé par les commerçants.

### Recommandations pour réduire les frais de carte de crédit

- Proposer des politiques pour réduire les frais de carte de crédit des petits commerçants afin qu'ils bénéficient de taux similaires à ceux des grandes entreprises.
- Empêcher que les frais de paiement par carte de crédit soient appliqués aux taxes de vente ou trouver un moyen de rembourser ces coûts supplémentaires aux PME.
- Réviser le Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit afin de tenir compte des réalités actuelles du marché.
- Mieux faire connaître le Code de conduite ainsi que le rôle de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

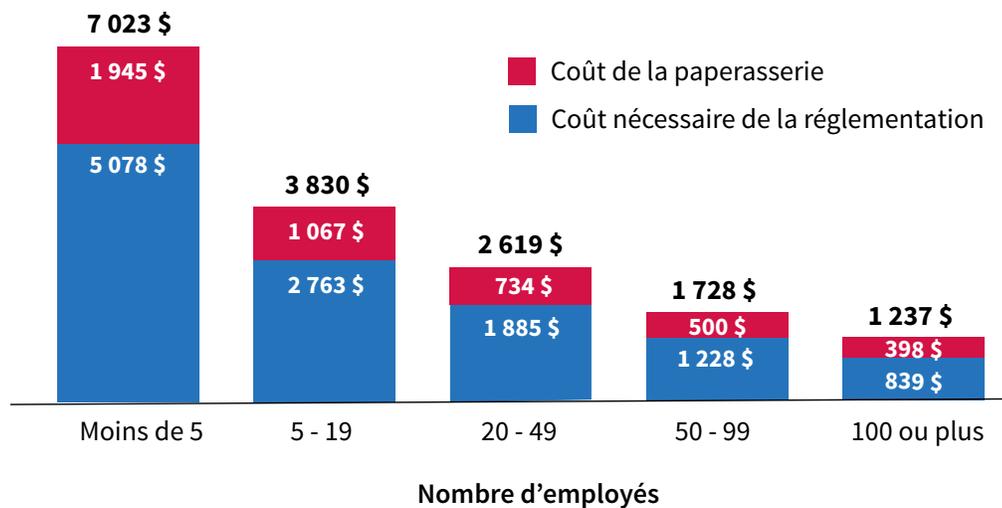


## 5 - Alléger le fardeau administratif

Le fardeau fiscal (taxes et impôts) et la paperasserie sont les deux principaux obstacles auxquels font face les PME canadiennes. Les lourdeurs administratives peuvent réduire la productivité, la capacité d'investissement et le temps consacré par les propriétaires à la gestion de leur entreprise. Plus l'entreprise est petite, plus le coût de la réglementation est élevé (**Figure 5**). Ce fardeau comprend, en plus de la paperasse et des règles à suivre, le piètre service à la clientèle du gouvernement. En effet, la difficulté à trouver rapidement des réponses sur les sites Web du gouvernement fédéral ou auprès des agents de ses centres d'appels, ou à comprendre le libellé des formulaires et des documents d'orientation, peut s'avérer frustrant et même coûteux pour les chefs de PME.

Figure 5

Coût annuel de la réglementation par employé, selon la taille de l'entreprise (en dollars de 2020)



Sources : Les calculs sont basés sur le sondage sur la réglementation et la paperasserie de la FCEI réalisé en 2020 (n = 4 603) et sur les données de Statistique Canada.

Nous vous demandons de vous engager à adopter des mesures pour réduire la paperasserie. C'est le moyen le plus efficace et le moins coûteux de soutenir la croissance et la réussite des PME. Nous vous recommandons également d'inclure dans votre plateforme des mesures visant à éliminer les barrières fédérales au commerce intérieur.

### Réduction de la paperasserie

- Améliorer la *Loi sur la réduction de la paperasse* et la règle du « un pour un » afin qu'elle s'applique non seulement aux règlements, mais aussi aux lois et aux politiques.
- Respecter l'esprit du projet de loi C-208 afin que le transfert d'une entreprise à un membre de la famille soit soumis au même traitement fiscal que la vente à un tiers.
- Encourager les provinces à adopter une politique de reconnaissance mutuelle du commerce interprovincial voulant que tout produit qui se vend légalement dans une province ou un territoire puisse se vendre dans tous les autres sans que d'autres exigences s'appliquent.

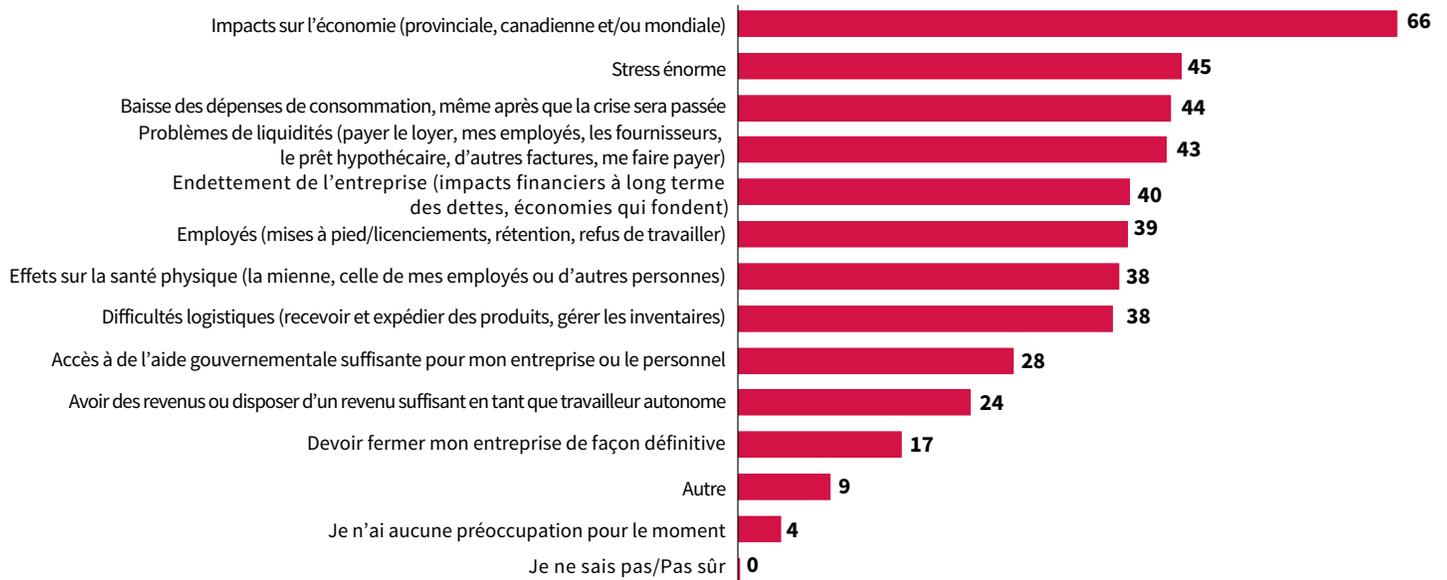


## 6 - Établir un échéancier de retour à l'équilibre budgétaire

Personne ne conteste la nécessité d'avoir aidé financièrement les PME qui ont subi les restrictions et les mesures de confinement liées à la COVID-19. Malgré ces aides, de nombreux propriétaires de PME se retrouvent aujourd'hui dans une situation précaire bien malgré eux. Les gouvernements ont fermé complètement ou partiellement un très grand nombre d'entreprises afin de limiter la propagation de la COVID-19. Quand nous avons demandé à nos membres ce qui les préoccupait le plus durant la pandémie, ils ont cité en premier lieu ses impacts sur l'économie (Figure 6).

Figure 6

Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus au sujet de la crise de la COVID-19? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)



Source : FCEI, sondage *Votre voix* – Juin 2021, 3 au 30 juin 2021, résultats finaux, n = 4 950.

Le déficit fédéral devrait se chiffrer à **52,8 G\$** en 2022-2023 et aucun plan de retour à l'équilibre budgétaire n'a été annoncé<sup>1</sup>. Les propriétaires de PME craignent que les déficits répétés de l'État et sa dette grandissante fassent augmenter les impôts pour eux et la population canadienne dans le futur.

La stabilité économique à long terme du Canada passe par un budget équilibré. Nous vous demandons de communiquer clairement vos objectifs et votre échéancier pour retrouver l'équilibre budgétaire.

### Recommandations pour adopter un échéancier de retour à l'équilibre budgétaire

- Communiquer vos objectifs et votre échéancier de retour à l'équilibre budgétaire.
- Faire en sorte que toute nouvelle politique entraînant d'importantes dépenses gouvernementales supplémentaires soit mise en veilleuse ou étudiée de façon approfondie (par exemple, évaluations en termes de coûts et d'impact) avant d'être adoptée afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal des PME.



<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, Budget 2022 – Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable, 7 avril 2022. [En ligne] <https://budget.gc.ca/2022/home-accueil-fr.html>

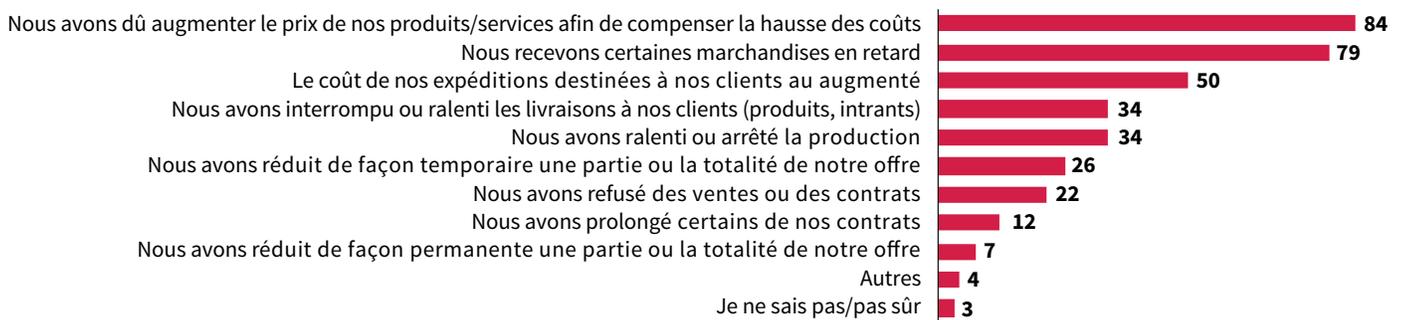
## 7 - Aider les PME à faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement

Récemment, nous avons posé une série de questions à nos membres au sujet de leurs difficultés liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En plus des retards de livraison des marchandises, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont affecté nos membres et les ont contraints à augmenter leurs prix ou à refuser des ventes ou des contrats en raison d'ennuis avec leurs commandes (**Figure 7**).

Un propriétaire de PME sur deux (**50 %**) pense que les problèmes d'approvisionnement sont la principale raison pour laquelle il n'a pas encore retrouvé des revenus normaux. Ces problèmes perdureront à l'échelle du Canada tant que des mesures n'auront pas été prises pour y remédier.

**Figure 7**

**Quels impacts les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont-elles actuellement sur votre entreprise? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)**



Source : FCEI, sondage *Votre voix* – Février 2022, 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 2 911.

Il y a des limites à ce que peuvent faire les décideurs politiques quand il s'agit des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, les élus ont un rôle à jouer en s'assurant de ne pas compliquer la vie des PME ni d'alourdir leurs coûts.

### Recommandations pour faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement

- Mieux faire connaître les programmes commerciaux établis entre le Canada et les États-Unis afin de faciliter et d'accélérer les échanges à la frontière pour les PME en rendant ces programmes plus accessibles (exemples : Programme d'autocotisation des douanes, Customs-Trade Partnership Against Terrorism, Partenaires en protection) ou en créant des programmes spécifiques pour les PME.
- Supprimer les obligations vaccinales actuellement en vigueur aux frontières.
- Améliorer les infrastructures et la capacité actuelle de la chaîne d'approvisionnement (portuaire, ferroviaire, etc.).
- Contribuer à accroître les sources d'approvisionnement potentielles et les opportunités de commerce international et intérieur (exemples : adopter une politique de reconnaissance mutuelle du commerce interprovincial et conclure de nouveaux accords de libre-échange).



## Recommandations pour baisser les coûts d'exploitation des PME

- Appliquer le taux PME fédéral à la première tranche de 600 000 \$ de revenus au lieu des 500 000 \$ actuels.
- Réduire le taux fédéral d'imposition des petites entreprises de 9 % à 8 %.
- Abolir la taxe sur le carbone ou au moins la geler à son niveau actuel.
- Geler l'imminente augmentation des cotisations au RPC ou mettre en place un rabais destiné aux PME.
- Instaurer le partage des cotisations d'assurance-emploi à 50-50 entre employeur et employé.
- Augmenter à 1 M\$ le plafond de l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC) pour toutes les entreprises non agricoles.
- Faciliter la répartition des revenus entre les conjoints pour les propriétaires de PME.

## Recommandations pour aider les PME à faire face aux pénuries de main-d'œuvre

- Améliorer et simplifier les processus d'immigration afin de faire venir plus rapidement davantage de travailleurs étrangers au Canada en s'assurant qu'ils correspondent bien aux postes à pourvoir.
- Stimuler l'automatisation avec des programmes adaptés ou des crédits d'impôt.
- Mettre en place un congé de cotisations à l'assurance-emploi pour le recrutement de jeunes, d'âinés et/ou de personnes issues d'autres groupes sous-représentés.
- Faire en sorte que l'assurance-emploi ne dissuade pas le retour au travail.
- Ajouter des crédits d'impôt pour la formation des travailleurs, surtout la formation informelle en entreprise.

## Recommandations pour aider les PME les plus durement touchées à rembourser leurs dettes COVID-19

- Augmenter à au moins 50 % la portion des prêts du CUEC pouvant être transformée en subvention.
- Inclure une portion subvention dans les autres programmes d'aide fédéraux COVID-19, par exemple le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT).

- Reporter l'échéance de remboursement des prêts du CUEC pour une année de plus (jusqu'à décembre 2024).
- Trouver des solutions pour soutenir les nouvelles entreprises qui étaient exclues du CUEC.

## Recommandations pour réduire les coûts des cartes de crédit

- Proposer des politiques pour réduire les frais de carte de crédit des petits commerçants afin qu'ils bénéficient des taux similaires à ceux des grandes entreprises.
- Empêcher que les frais de paiement par carte de crédit soient appliqués aux taxes de vente ou trouver un moyen de rembourser ces coûts supplémentaires aux PME.
- Réviser le Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit afin de tenir compte des réalités actuelles du marché.
- Mieux faire connaître le Code de conduite et le rôle de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

## Réduction de la paperasserie

- Améliorer la *Loi sur la réduction de la paperasse* et la règle du « un pour un » afin qu'elles s'appliquent non seulement aux règlements, mais aussi aux lois et aux politiques.
- Respecter l'esprit du projet de loi C-208 afin que le transfert d'une entreprise à un membre de la famille soit soumis au même traitement fiscal que la vente à un tiers.
- Encourager les provinces à adopter une politique de reconnaissance mutuelle du commerce interprovincial voulant que tout produit qui se vend légalement dans une province ou un territoire puisse se vendre dans tous les autres sans que d'autres exigences s'appliquent.

## Recommandations pour la publication d'un échéancier de retour à l'équilibre budgétaire

- Publier des objectifs et un échéancier de retour à l'équilibre budgétaire.
- Faire en sorte que toute nouvelle politique entraînant d'importantes dépenses gouvernementales supplémentaires soit mise en veilleuse ou étudiée de façon approfondie (par exemple, évaluations en termes de coûts et d'impact) avant d'être adoptée afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal des PME.

## Résumé des recommandations de la FCEI (suite) :



### Recommandations pour aider les PME à faire face aux difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement

- Mieux faire connaître les programmes commerciaux établis entre le Canada et les États-Unis afin de faciliter et d'accélérer les échanges à la frontière pour les PME en rendant ces programmes plus accessibles (exemples : Programme d'autocotisation des douanes, Customs-Trade Partnership Against Terrorism, Partenaires en protection) ou en créant des programmes spécifiques pour les PME.
- Supprimer les obligations vaccinales actuellement en vigueur aux frontières.
- Améliorer les infrastructures et la capacité actuelle de la chaîne d'approvisionnement (portuaire, ferroviaire, etc.).
- Contribuer à accroître les sources d'approvisionnement potentielles et les opportunités de commerce international et intérieur (exemples : adopter une politique de reconnaissance mutuelle du commerce interprovincial et conclure de nouveaux accords de libre-échange).



Si vous avez des questions au sujet de la présente ou si vous souhaitez nous rencontrer pour en discuter plus en profondeur, n'hésitez pas à nous contacter à Ottawa au **613-235-2373 (poste 1201)** ou à [jasmin.guenette@fcei.ca](mailto:jasmin.guenette@fcei.ca).

